

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 22\_038**

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à 19 h,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -  
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**Date de la convocation :** mercredi 6 avril 2022

**OBJET : VOTE DU COMPTE DE  
GESTION DU BUDGET ANNEXE ZI ET  
ZA 2021**

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 8 Votants : 32</p> <p><b>Résultat des votes :</b></p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR ; Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Eric L'HERITIER, Claude COUX (Saint Christophe sur Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Évelyne LABRUDE (La Bauche) ; Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ;</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Nathalie HENNER à Jean-Claude SARTER, Mathias LAVOLÉ à Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Véronique MOREL à Céline BOURSIER, Stéphane GUSMEROLI à Cécile LASIO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Wilfried TISSOT à Pascal SERVAIS, Bruno STASIAK à Pierre FAYARD, Birgitta RENAUDIN à Raphaël MAISONNIER</p>
---	--

Ce document permet de vérifier l'identité des mouvements budgétaires 2021 dans la comptabilité du comptable du Trésor (compte de gestion), avec ceux de la Communauté de Communes retracés dans le compte administratif 2021.

La correspondance exacte entre le compte administratif 2021 et le compte de gestion, tenu par la Trésorerie générale, ayant été reconnue, le Conseil Communautaire est appelé à arrêter les comptes du compte de gestion.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 038039

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-LAURENT-DU-POINT

ETABLISSEMENT : ZONES INDUS ET ARTIS CC CŒUR

**Résultats budgétaires de l'exercice**

30007 - ZONES INDUS ET ARTIS CC CŒUR

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	264 026,35	192 378,82	456 405,07
Titres de recette émis (b)	136 879,96	159 247,35	296 127,31
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	136 879,96	159 247,35	296 127,31
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	264 026,35	192 378,82	456 405,07
Mandats émis (f)	146 167,35	137 011,43	283 178,78
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	146 167,35	137 011,43	283 178,78
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		22 335,92	12 948,53
(h - d) Déficit	9 287,39		

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :**

- **DECLARE** conforme le compte de gestion avec le compte Administratif 2021 du budget annexe ZI et ZA et arrête les comptes de l'exercice.

La Présidente,

- CERTIFIÉ sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 21 avril 2022,

La Présidente,  
Anne LENFANT

